

Recherche : se faire entendre en tous lieux

**Avant le 11 juillet ; élections au
Conseil Scientifique du CNRS
VOTEZ et FAITES VOTER autour de vous.**

Dans le contexte actuel de discussion sur la LOP « Recherche » en préparation, tous les collègues sont invités à assurer le succès des candidats SNESUP-FSU et SNCS-FSU à cette élection.

Dans le Collège A2 : Pierre ALART, SPI, Montpellier et
Raymonde SECHET, SHS, Rennes

Dans le Collège B2 : Christian GORINI, SDU, Lille et
Eric REMILA, STIC, St Etienne

Votre participation est nécessaire pour que les élus SNESUP et SNCS puissent promouvoir une politique scientifique indépendante du pouvoir politique, assurer la diversité thématique de la recherche, défendre la recherche publique et ses personnels, veiller à la transparence des instances.

Nos élus agiront pour :

- Définir, en toute indépendance, la politique scientifique du CNRS
- Associer l'ensemble de la communauté à cette démarche
- Favoriser la diversité des thèmes de recherche
- assurer un fonctionnement transparent du conseil scientifique
- défendre le statut des personnels

**Attention, les votes papier doivent arriver
au plus tard le 11 juillet 2005**

(Seules les personnes inscrites sur les listes électorales ont reçu le matériel de vote)

Le programme complet est sur le site du SNESUP

<http://www.snesup.fr/navigation/general/page.php?rubrique=infos>

Rencontre au Ministère ce mardi 5 juillet : le SNESUP y a participé avec Jean Fabbri et Michel Fortuné. Une nouvelle fois, nous avons porté, avec l'ensemble des intervenants, notre détermination pour l'emploi scientifique et les améliorations des statuts. Jean-Marc Monteil a enregistré, sans répondre avec précision, à la plupart de nos propositions.

Cette situation a amené le communiqué très largement signé suivant :

Communiqué de presse du 5 juillet 2005 Recherche-enseignement supérieur

Deux réunions de concertation sur la LOPR ont eu lieu les 4 et 5 juillet.

Présidées par Jean-Marc Monteil, entouré de Jean-Jacques Gagnepain et Elisabeth Giacobino, pour les directions du Ministère, elles ont réuni SLR, CJC, CP-CNU, CPCN, CPU, CDEFI, des organisations syndicales et des représentants du CNRS, de l'INSERM et de l'INRA.

La réunion du 4 juillet a porté sur la possibilité qu'une partie significative des 240 M€ initialement prévus pour l'augmentation 2006 du budget de l'ANR soit disponible pour les budgets des organismes de recherche et des universités. La réunion du 5 juillet a porté sur les questions relatives aux jeunes chercheurs, à l'attractivité des carrières et à la précarité.

JM Monteil a noté les principales demandes des participants, afin de les transmettre au ministre. Nous avons certes été écoutés, mais nous regrettons vivement que la plupart de nos questions soient restées sans réponse. Ainsi, nous n'avons eu aucun élément de programmation et n'avons même pas pu connaître la ventilation des crédits

affectés à la recherche publique en 2006. Nous avons atteint là les limites de ce que l'on peut attendre de discussions sur des points qualitatifs.

Nous demandons donc que, dès que possible et au plus tard le vendredi 8 juillet, le ministre vienne répondre à nos questions, en particulier sur les arbitrages budgétaires et sur la programmation des moyens et des emplois. Une telle rencontre est indispensable pour que soit crédible la volonté affichée du gouvernement de dialogue et de prise en compte des propositions de la communauté scientifique. En outre, nous demandons à connaître dès vendredi la date du rendez-vous promis par Gilles de Robien avant fin juillet. Nous demandons à ce que l'ensemble du texte de loi nous soit transmis avant ce RV afin que nous puissions en discuter avec le ministre.

SLR, CPCN, CPCNU, FSU (SNESUP, SNCS, SNASUB), CGT, SGEN-CFDT, UNSA (SNPTES, Sup-Recherche), Sud-Recherche-EPST, avec le soutien de la CJC

Cette lettre-flash du SNESUP, envoyée aux syndiqués, peut être diffusée sans réserves dans les départements d'enseignement et laboratoires, comme les lettres flash à venir, de façon à maintenir le lien fort entre la communauté scientifique et les représentants syndicaux présents et acteurs des négociations. Lien nécessaire pour nous faire entendre. Utiliser tous les moyens, courrier électronique, diffusion papier, ... et faire part d'observations sur tous les contenus et les formes de la négociation à : sg@snesup.fr